

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Frédéric Lovis (PCSI), président

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jean Bourquard (PS), Loïc Dobler (PS), Brigitte Favre (UDC), Quentin Haas (PCSI), Damien Lachat (UDC), Noël Saucy (PDC), Christophe Terrier (VERTS) et Jean-Daniel Tschan (PCSI)

Suppléants : Jean-Daniel Ecoeur (PS), Valérie Bourquin (PS), Francis Scheidegger (UDC), Philippe Eggertswyler (PCSI), Lionel Montavon (UDC), Gérald Crétin (PDC), Magali Rohner (VERTS) et Monika Kornmayer (PCSI)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et des observateurs de Moutier et de Sorvilier.)

1. Communications**2. Questions orales**

- Nicolas Girard (PS) : Attribution de travaux de sylviculture à des entreprises extérieures au Canton (non satisfait)
- Ernest Gerber (PLR) : Maladie touchant le frêne et actions de l'Etat pour protéger les voies de communication (partiellement satisfait)
- Romain Schaer (UDC) : Augmentation des factures d'impôt des petits rentiers (partiellement satisfait)
- Philippe Eggertswyler (PCSI) : Augmentation des ventes de cannabis légal (satisfait)
- Pierluigi Fedele (CS-POP) : Retards dans le traitement des demandes de bourses (satisfait)
- Yves Gigon (PDC) : Imposition des sociétés à but idéal (partiellement satisfait)
- Gabriel Voirol (PLR) : Obligation de permis de construire pour la plantation d'une haie hors de la zone à bâtir (satisfait)
- Didier Spies (UDC) : Accidents sur l'A16 lors de bouchons et adaptation de la signalisation (satisfait)
- Géraldine Beuchat (PCSI) : Risque de sécheresse et mesures préventives ? (satisfaite)
- Erica Hennequin (VERTS) : Fermeture de la centrale de Fessenheim (satisfaite)
- Pauline Queloz (PDC) : Remboursement rétroactif de la TVA perçue en trop par Billag sur la redevance (satisfait)
- Philippe Rottet (UDC) : Standardisation du marquage sur l'A16 (satisfait)
- Vincent Hennin (PCSI) : Ligne ferroviaire Bâle-Arc lémanique via Delémont et concession sur le réseau des grandes lignes (satisfait)
- Ivan Godât (VERTS) : Placements dans l'industrie d'armement par la Caisse de pensions du canton du Jura (non satisfait)
- Claude Gerber (UDC) : Consultation du Jura sur la candidature de Sion aux Jeux olympiques en 2026 ? (partiellement satisfait)

Délégation aux affaires jurassiennes

3. Message adressé au corps électoral de Moutier avant la votation communale du 18 juin 2017 relative à l'appartenance cantonale de la commune

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Institutions

Commission et Gouvernement :

La modification territoriale donnera lieu à une réforme des institutions. Durant une période transitoire correspondant à une législature de cinq ans, la commune de Moutier formera un district et une circonscription pour l'élection du Parlement, seule ou avec les autres communes du Jura bernois qui auront rejoint le canton du Jura. Selon les statistiques de la population au 31 décembre 2015, la commune de Moutier élirait sept députés sur soixante. Une circonscription formée de Moutier, Belprahon, Crémines, Grandval et Sorvilier élirait huit députés. Dans un second temps, les autorités proposeront de modifier la Constitution afin de créer, à l'issue de la période transitoire, un cercle électoral unique sur le territoire cantonal ou un nouveau découpage électoral qui garantisse une représentation équitable de l'ensemble de la population jurassienne.

Cette proposition est acceptée tacitement.

Le groupe PCSI demande le vote nominal, qui est accepté par plus de vingt députés.

Ont voté «oui» : Balmer David (PLR), Beuchat Géraldine (PCSI), Beuret Siess Rosalie (PS), Boesch Florence (PDC), Brosy Stéphane (PLR), Brülhart Mélanie (PS), Chaignat Françoise (PDC), Chappuis Damien (PCSI), Chariatte Danièle (PDC), Choffat Michel (PDC), Ciocchi Raphaël (PS), Comte Pierre-André (PS), Daep Josiane (PS), Dobler Eric (PDC), Eschmann Vincent (PDC), Fedele Pierluigi (CS-POP), Froidevaux Anne (PDC), Gerber Claude (UDC), Gigon Yves (PDC), Girard Nicolas (PS), Godat Ivan (VERTS), Hennequin Erica (VERTS), Hennin Vincent (PCSI), Henzelin André (PLR), Jaeggi Raoul (PDC), Lachat Alain (PLR), Lehmann Katia (PS), Lovis Frédéric (PCSI), Macchi-Berdats Murielle (PS), Maître Nicolas (PS), Maître Suzanne (PCSI), Meury Rémy (CS-POP), Mischler Jean-Pierre (UDC), Pape Jean-François (PDC), Parietti Pierre (PLR), Queloz Pauline (PDC), Rottet Philippe (UDC), Roy-Fridez Anne (PDC), Schaer Romain (UDC), Schaffter Emmanuelle (VERTS), Schaffter Thomas (PCSI), Schlüchter Claude (PS), Schweingruber Alain (PLR), Spies Didier (UDC), Spring Christian (PDC), Stettler Thomas (UDC), Theurillat Stéphane (PDC), Thiévent Dominique (PDC), Varin Bernard (PDC), Voirol Gabriel (PLR) – Bourquin Valérie (PS), Crétin Gérald (PDC), Ecoeur Jean-Daniel (PS), Eggertswyler Philippe (PCSI), Kornmayer Monika (PCSI), Montavon Lionel (UDC), Rohner Magali (VERTS), Scheidegger Francis (UDC)

Abstention : Ernest Gerber (PLR)

Absent : Edgar Sauser (PLR)

Au vote, le message à l'intention du corps électoral de Moutier est accepté par 58 députés.

Présidence du Gouvernement

4. Motion no 1179

**Des statistiques jurassiennes facilement accessibles pour un débat citoyen.
Gabriel Voirol (PLR)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1179 est rejetée par 34 voix contre 15

Département de l'environnement

5. Motion no 1187

Abrogation, éventuellement suspension ou adaptation, de l'ordonnance sur l'énergie du 13 décembre 2016

Alain Schweingruber (PLR)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion, l'estimant réalisée.

L'auteur retire la motion no 1187.

Les procès-verbaux nos 24 et 25 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 11.50 heures.

Delémont, le 27 avril 2017

Le président:
Frédéric Lovis



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

